



1
Jours

Les contrats de sous-traitance

dans JURIDIQUE - DROIT DES CONTRATS / Réf : JUR-DRCO-4

Objectifs de la formation

- Gérer les notions juridiques essentielles des contrats de sous-traitance
- Suivre et contrôler les contrats de sous-traitance
- Mettre en place des sanctions en cas d'inexécution
- Identifier les risques liés aux contrats de sous-traitance

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Rappeler quelques notions en droit des contrats

2. Identifier les spécificités et le cadre juridique des contrats de sous-traitance

- Rôle de la sous-traitance
- Appréhender le mécanisme juridique de la sous-traitance
- Les notions juridiques spécifiques du contrat de sous-traitance
- Le cadre juridique de la sous-traitance
- Les mentions obligatoires
- Les clauses utiles

3. Négocier le contrat de sous-traitance

- Évaluer ses besoins
- Sécuriser les points essentiels
- Rédaction du contrat
- Les annexes au contrat



Après-midi

4. Examiner les obligations des parties au contrat de sous-traitance

- Défaillance du sous-traitant ou du donneur d'ordre
- Obligation de moyen ou de résultat ?

5. Prévenir les risques

- Le risque juridique
- Le risque social
- Le risque financier

6. Examiner l'évolution du contrat de sous-traitance

7. Gérer les difficultés d'exécution du contrat de sous-traitance

- L'application des pénalités en cas d'inexécution
- Résiliation et résolution du contrat

8. Prévenir et résoudre les litiges

- Amicalement
- Juridiquement
- RGPD et sous-traitance : se mettre en conformité

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





Juristes, responsable RH ou toute personne amenée à gérer des problématiques liées aux contrats de sous-traitance

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

